

COMMISSION SPORTIVE



CHAMPIONNAT REGIONAL TAEN 2025

La compétition est réservée aux seuls archers licenciés en Bourgogne Franche-Comté

Championnat ouvert aux catégories :

- ♦ U13 à S3 en Arc Classique
- ♦ U15 (U13, U15) à S3 en Arc à Poulies
- ♦ U 18 (U15, U18) à S3 en Arc Nu

Déroulement de la compétition :

- ♦ 24 Cibles minimum
- ♦ 1 Seul départ tardif (échauffement à 10h30)
- ♦ Tir de qualification rythme AB/CD
- ♦ Médailles aux 3 premiers de chaque catégorie.



